



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 30 mai 2016



### **DU 1<sup>ER</sup> AU 30 JUIN : CONCERTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT ROUTIER DU SECTEUR DE CAP' CINÉ**

**Du 1<sup>er</sup> au 30 juin, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux d'aménagement du secteur de Cap' Ciné organise une concertation publique préalable aux travaux, en partenariat avec Agglopolys et l'Etat, cofinanceurs du projet.**

Cette concertation publique permettra d'informer la population sur les enjeux de cet aménagement routier. Les principaux objectifs sont **la fluidification du trafic** dans ce secteur particulièrement saturé aux heures de pointe et **la sécurisation de la zone** (notamment pour les piétons et cyclistes).

Le public est invité à consulter les informations concernant les travaux via :

- Le site internet du Conseil départemental : [www.leloiretcher.fr](http://www.leloiretcher.fr) ;
- Les panneaux ou dossiers consultables à l'Hôtel du Département, à l'Hôtel d'Agglomération d'Agglopolys, à la mairie de Blois et à la mairie de La Chaussée-Saint-Victor.

Il sera possible pour le public de faire connaître ses observations durant toute la durée de la concertation via les moyens de communication suivants :

- Sur les registres accompagnant les panneaux ou dossiers mis à disposition à l'Hôtel du Département, à l'Hôtel d'Agglomération d'Agglopolys, à la mairie de Blois et à la mairie de La Chaussée-Saint-Victor ;
- Par écrit au Conseil départemental de Loir-et-Cher :  
Hôtel du Département  
Direction des Routes  
Place de la République  
41020 Blois Cedex
- Dans l'espace dédié à cet effet sur le site internet du Conseil départemental : [www.leloiretcher.fr](http://www.leloiretcher.fr)

**À l'issue de cette phase de concertation, un bilan sera réalisé et arrêté par la commission permanente du Conseil départemental.**

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12